



Conseil économique et social

Distr. générale
3 janvier 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Point 5 c) de l'ordre du jour

Débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » : Forum pour la coopération en matière de développement

Tendances et progrès en matière de coopération internationale pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

En application des résolutions [61/16](#), [68/1](#), [70/192](#), [70/299](#), [75/290A](#) et [76/258](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général soumet le présent rapport à l'examen du Forum pour la coopération en matière de développement. Le rapport constitue la principale contribution à la réunion de haut niveau du Forum qui se tiendra à New York les 14 et 15 mars 2023. Il rend compte des tendances et progrès en matière de coopération internationale pour le développement et offre une analyse de la situation et des difficultés auxquelles se heurtent les pays, les communautés et les personnes les plus vulnérables. Il met également en évidence les secteurs clés dans lesquels la coopération au service du développement peut contribuer à remédier aux diverses vulnérabilités interdépendantes et à renforcer la résilience. Il comporte des recommandations pour le Forum et les autres grands événements prévus en 2023 dans le cadre de la mise en œuvre et de l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que du suivi du financement du développement¹.

¹ Le présent rapport a été établi en consultation avec des membres du personnel du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, de la CNUCED, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Programme alimentaire mondial (PAM). Nous les remercions de leurs contributions.



I. Introduction

1. Dans un contexte de crises et de risques qui s'entremêlent, le rôle et la responsabilité qu'endosse l'Organisation des Nations Unies pour assurer l'efficacité de la coopération au service du développement sont plus que jamais essentiels. La coopération internationale pour le développement doit évoluer rapidement dans un environnement mondial de plus en plus complexe et sujet aux crises tout en continuant de tenir compte des priorités des pays et des populations les plus vulnérables.

2. Il faut s'efforcer de mieux repérer les vulnérabilités multidimensionnelles et asymétriques, de comprendre plus en profondeur pourquoi elles existent et à quels niveaux et de saisir comment elles aggravent l'effet domino des crises mondiales actuelles et à venir. Les effets en cascade sont variés et de plus en plus visibles depuis quelques années. Certaines populations n'ayant pas accès aux vaccins et à de véritables systèmes de santé et de protection sociale, il est impossible de contenir efficacement la propagation des virus à l'échelle mondiale. Les aléas et catastrophes naturelles, plus nombreux en raison des changements climatiques, exposent de fait les plus vulnérables à davantage d'insécurité et de pauvreté et les contraignent à migrer. Les chocs alimentaires, énergétiques et financiers peuvent entraîner des souffrances, des troubles et des conflits civils à grande échelle pouvant avoir des répercussions régionales et mondiales.

3. Le Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social offre un cadre indispensable pour veiller à ce que la coopération internationale au service du développement soit adaptée à cet environnement mondial en mutation et tienne compte de l'évolution des besoins et des priorités des pays et des populations les plus vulnérables. Le présent rapport rend compte de la situation et des problèmes auxquels se heurtent les pays, les communautés et les personnes les plus vulnérables et met en évidence les secteurs clés dans lesquels la coopération au service du développement peut contribuer à remédier aux diverses vulnérabilités interdépendantes et à renforcer la résilience. Il met l'accent sur les moyens d'intensifier les efforts des acteurs de la coopération en vue de respecter les engagements pris, d'accroître et de renforcer la qualité, les effets et l'efficacité de la coopération internationale au service du développement, et d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

II. Une coopération au service du développement qui tient mieux compte des vulnérabilités multidimensionnelles

Contexte mondial actuel

4. Partout dans le monde, le quotidien des populations les plus vulnérables s'est gravement détérioré et leurs moyens de subsistance se sont nettement amenuisés avec la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), sur laquelle sont venus se greffer d'autres problèmes, comme l'urgence climatique et les profondes inégalités. Selon le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, 60 % des travailleurs ont des revenus réels inférieurs à ceux qu'ils avaient avant la pandémie et 60 % des pays les plus pauvres sont surendettés ou risquent fortement de le devenir. Pris dans leur ensemble, les pays en développement manquent de 1 200 milliards de dollars par an pour assurer une protection sociale universelle².

² Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, *Global impact of the war in Ukraine: Billions of people face the greatest cost-of-living crisis in a generation*, note d'information n° 2, 8 juin 2022.

Plus que jamais, on a besoin de ressources, de capacités et de savoir-faire pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

5. Le conflit armé en Ukraine a des répercussions sur les denrées alimentaires, l'énergie et les systèmes financiers dans tous les pays, même si ces répercussions sont plus ou moins grandes selon les régions. Une évaluation des vulnérabilités menée par l'ONU à l'échelle mondiale pour déterminer la capacité des pays à gérer ces effets a montré que 94 pays, où vivent environ 1,6 milliard de personnes, sont extrêmement vulnérables face à au moins un aspect de la crise et ne peuvent y faire face, et que 1,2 milliard de personnes vivent dans des pays qui sont simultanément exposés et vulnérables aux trois chocs : financier, alimentaire et énergétique³.

6. Cette situation particulièrement délicate a été décrite comme un terrible concours de circonstances⁴, une « polycrise »⁵ ou encore un nouveau lot d'incertitudes⁶. L'une des difficultés propres au contexte actuel tient au fait que ce sont les pays et les personnes les plus prédisposés à la vulnérabilité qui sont en première ligne des crises. Si la pandémie nous a enseigné que nous sommes toutes et tous potentiellement vulnérables, l'ampleur de cette vulnérabilité, tout comme la capacité à la surmonter, varie considérablement d'un pays à l'autre et d'une communauté à l'autre. En outre, une grande partie des pays particulièrement vulnérables font partie des pays qui ont le moins alimenté ces crises, notamment aux changements climatiques.

7. Bien que la coopération internationale au service du développement s'adapte en partie à ces problèmes, elle ne le fait pas à l'échelle et à la vitesse qui s'imposent. En 2021, le total de l'aide publique au développement allouée par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a augmenté de 4,4 % en termes réels par rapport à 2020 pour atteindre 178,9 milliards de dollars, soit 0,33 % du revenu national brut (RNB) combiné de ces pays. Cela étant, si l'on ne tient pas compte des coûts des vaccins contre la COVID-19, l'aide publique au développement a légèrement augmenté en 2021, de 0,6 % en termes réels par comparaison avec 2020, et, si l'on exclut également les ressources supplémentaires liées à la pandémie de COVID-19, l'aide publique au développement brute totale a en réalité diminué en 2020 pour tous les pays, à l'exception des pays à revenu intermédiaire supérieur⁷. L'insuffisance des fonds alloués ainsi que les problèmes de coordination et la priorité accordée aux dispositifs nationaux par rapport aux dispositifs mondiaux limitent la capacité de la coopération pour le développement à répondre efficacement aux crises actuelles. Par exemple, la création du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) a dénoté la réactivité et l'innovation dans la lutte mondiale contre la COVID-19 puisqu'elle a permis de mettre en commun les compétences de spécialistes du monde entier, de faciliter la mise en place de tests rapides et abordables ainsi que de traitements efficaces, et d'établir le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (Mécanisme COVAX) pour l'équité vaccinale⁸. Pourtant, à cause du sous-financement de l'Accélérateur, de la thésaurisation « des » vaccins et du manque de coordination à

³ Ibid.

⁴ Thomas Homer-Dixon et Johan Rockström, « What happens when a cascade of crises collide? », *The New York Times*, 13 novembre 2022.

⁵ Adam Tooze, « Welcome to the world of the polycrisis », *Financial Times*, 28 octobre 2022.

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain 2021/2022. Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.22.III.B.4) (2022).

⁷ OCDE, *Les profils de coopération au développement* (Éditions de l'OCDE, Paris, 2022).

⁸ Organisation mondiale de la Santé (OMS), *The ACT-Accelerator: two years of impact*, 26 avril 2022.

l'échelle mondiale, on a constaté que des inégalités flagrantes persistaient en ce qui concerne l'accès aux vaccins et à d'autres outils essentiels.

8. À cela s'ajoute le fait que la coopération au service du développement pourrait mieux tenir compte de l'enchevêtrement et des effets en cascade des crises simultanées. Dans certains pays en développement, les bouleversements socio-économiques entraînés par la pandémie se sont révélés plus graves que les problèmes sanitaires, tandis que, dans d'autres, c'est la réponse sanitaire qui a dû être privilégiée. Une prise de connaissance en temps réel de ces différentes expériences, grâce à des évaluations plus rapides et pertinentes et à des mécanismes de communication et de collaboration plus efficaces en temps de crise, permettrait de renforcer l'efficacité de la coopération pour le développement⁹. Les conséquences des crises seront nombreuses et complexes pour les personnes qui sont mal armées face aux augmentations du coût de la vie et qui risquent de tomber dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire et énergétique et de devoir se priver ; ces personnes devront faire l'objet d'un soutien particulier et constant de la part des partenaires de développement.

9. Il est urgent de mieux accorder la coopération pour le développement avec les efforts visant à réduire les risques aux niveaux international, régional, national et local, et de s'écarter des anciennes méthodes de travail. En prenant mieux en considération les vulnérabilités multidimensionnelles, tant au niveau des pays que des populations, on pourra favoriser une coopération pour le développement de plus grande portée et de meilleure qualité.

Définition de la vulnérabilité multidimensionnelle

10. Outre les facteurs économiques, sociaux et politiques sur lesquels se focalisent traditionnellement les politiques de développement, une importance grandissante est prêtée aux divers types de vulnérabilité liés aux épidémies, aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques ainsi qu'à leurs incidences sur le développement durable. Bon nombre de ces facteurs révèlent également des vulnérabilités systémiques au niveau mondial, qui se répercutent différemment d'un pays à l'autre et d'une communauté à l'autre¹⁰.

11. Au niveau macro, la vulnérabilité renvoie au risque que font courir à une économie les chocs exogènes qui surviennent dans les domaines économique, social et environnemental. L'impact d'un tel choc sur un pays dépend de l'ampleur de l'événement et de la probabilité qu'il se reproduise, de l'exposition au choc et de la capacité à prévenir ou à réduire les risques et à renforcer la résilience face aux répercussions¹¹.

12. En ce qui concerne la façon dont les vulnérabilités structurelles plus larges nuisent aux personnes, l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a marqué un tournant dans la conception de la pauvreté. Le Programme 2030 reconnaît la pauvreté sous toutes ses formes en établissant une corrélation entre, d'une part, les capacités et les ressources limitées des groupes vulnérables au sein des sociétés et, d'autre part, la discrimination et les inégalités de longue date observables dans de multiples dimensions. Cela montre bien qu'il faut se concentrer davantage sur les personnes et les groupes vulnérables, en particulier sur ceux qui sont les plus

⁹ Comité des politiques de développement, *Comprehensive study on the impact of COVID-19 on the least developed country category*, avril 2021.

¹⁰ Patrick Guillaumont et Laurent Wagner, *Trois critères que doit remplir un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour être utilisé efficacement*. Fondation pour les études et recherches sur le développement international, Notes brèves/Policy briefs, 2022.

¹¹ Rapport d'activité du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour les petits États insulaires en développement, août 2022.

exposés aux risques associés aux différentes dimensions, et réorienter l'allocation des ressources de la coopération pour le développement en leur faveur¹² afin de réduire au minimum l'impact des chocs de plus en plus nombreux¹³.

13. Les vulnérabilités au niveau macro et les vulnérabilités au niveau des personnes sont imbriquées. Lorsque les systèmes de protection sociale présentent des lacunes dans leur couverture, les familles pauvres peuvent se retrouver contraintes de choisir entre les dépenses alimentaires et les dépenses de soins de santé. Des enfants et des jeunes qui ont quitté temporairement l'école en raison de la pandémie ne font peut-être plus partie aujourd'hui du système éducatif. Des petits exploitants agricoles ou micro-entrepreneurs risquent de cesser leurs activités à cause de l'augmentation des factures d'énergie. Sans une coopération multilatérale renforcée permettant de diminuer les pressions sur les liquidités et d'accroître la marge de manœuvre budgétaire, les pays, pris en étau entre la baisse des recettes publiques et l'augmentation des dépenses à engager, auront de la peine à remédier à ces vulnérabilités multidimensionnelles¹⁴.

14. L'indice de développement humain permet de constater l'incidence toujours plus forte des problèmes qui sont reliés entre eux, car, pour la première fois depuis plus de trente ans, il a baissé au niveau mondial au cours des deux dernières années. Au moins 1,3 milliard de personnes vivent aujourd'hui dans la pauvreté, qui est un indicateur clé de vulnérabilité. La pauvreté est ici entendue dans son acception large, dans ses multiples dimensions, c'est-à-dire que ces personnes subissent des privations qui vont au-delà de la pauvreté de revenu et qui touchent à des domaines ou à des éléments essentiels pour le développement humain et le bien-être, comme la santé, l'éducation et le niveau de vie ; la moitié de ces personnes sont des enfants¹⁵. À en juger par des simulations qui ont été faites, la pandémie de COVID-19 aurait fait reculer de peut-être pas moins de dix ans les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle mondiale¹⁶.

15. Pour s'attaquer à la vulnérabilité multidimensionnelle, il est fondamental d'assurer une meilleure coordination multisectorielle au service de la coopération pour le développement. Souvent, les vulnérabilités coïncident ou se combinent. Or, il arrive fréquemment que les politiques et les interventions qui ont trait au niveau de vie ou à la sécurité alimentaire ne soient pas menées dans le même cadre ni par les mêmes ministères. Une réponse politique concertée pourrait englober un ensemble de mesures relatives au logement, à l'assainissement et aux combustibles de cuisson, qui permette également aux ménages de bénéficier de produits alimentaires subventionnés, de centres d'accueil pour les jeunes enfants et de repas de midi pour les écoliers¹⁷.

16. Des politiques multisectorielles mieux intégrées peuvent non seulement sortir des millions de personnes de la pauvreté, mais aussi réduire la charge qui pèse sur les pauvres en leur permettant de surmonter diverses vulnérabilités en même temps. Si

¹² Organisation des Nations Unies, Development Initiatives et UKAid, *Improving ODA Allocation for a Post-2015 World*. Étude indépendante réalisée pour le Forum pour la coopération en matière de développement de 2016, 2015.

¹³ Jacob Assa et Riad Meddeb, *Toward a Multi-dimensional Vulnerability Index*. Document de travail du PNUD, février 2021.

¹⁴ Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, *Global impact of the war in Ukraine: Billions of people face the greatest cost-of-living crisis in a generation*, note d'information n° 2, 8 juin 2022.

¹⁵ PNUD, *Rapport sur le développement humain 2021/2022. Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation* (publication des Nations Unies).

¹⁶ PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2022: Unpacking deprivation bundles to reduce multidimensional poverty* (2022).

¹⁷ Ibid.

elles sont bien conçues et mises en œuvre de manière cohérente, elles peuvent atténuer les vulnérabilités et renforcer la capacité de surmonter les crises et ainsi permettre aux individus et aux sociétés de mieux faire face aux chocs. Les programmes d'élimination de la pauvreté qui visent des résultats à fort impact devraient donc s'appuyer sur une analyse des vulnérabilités multidimensionnelles existantes dans les pays et les populations bénéficiaires des mesures de coopération internationale pour le développement¹⁸.

La vulnérabilité multidimensionnelle au niveau des pays

17. Les pays en développement, notamment les pays en situation particulière tels que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, présentent des vulnérabilités uniques et intrinsèques qui limitent leur capacité à surmonter les chocs et les facteurs de stress économiques, environnementaux et sociaux. Ces dernières années, le manque chronique de ressources, associé à l'exposition à des risques planétaires majeurs, a aggravé les lacunes structurelles de ces pays¹⁹.

18. La pandémie de COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement : nombre de ces pays ont non seulement eu des difficultés à obtenir des fournitures médicales essentielles, mais ont également souffert du ralentissement du commerce international, de la croissance économique et du tourisme. Les taux de vaccination contre la COVID-19 restant faibles dans une grande partie de ces pays, ceux-ci se trouvent dans l'impossibilité de se relever rapidement. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sont également en première ligne des changements climatiques et subissent de plus en plus fréquemment leurs effets préjudiciables. La proportion du RNB que représente l'aide publique au développement a considérablement augmenté depuis le début de la pandémie pour ces pays. Par contre, la part des prêts dans l'aide publique au développement globale est en augmentation par rapport à celle des subventions²⁰. Pour certains pays, les flux d'aide publique au développement représentent une part importante de leur RNB, ce qui signifie qu'une variation ou un ralentissement imprévu de l'aide pourraient avoir des conséquences macroéconomiques et sociales terribles.

19. Dans le cadre du reclassement des pays les moins avancés, une attention de plus en plus grande est accordée aux vulnérabilités, diverses et multidimensionnelles. Les pays qui se préparent à leur reclassement et leurs partenaires de développement devraient déterminer où se trouvent les principales vulnérabilités et quelles mesures pourraient être prises au niveau national et quels modes de coopération internationale pour le développement, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités, pourraient être adoptés pour les réduire. Pour ce faire, ils pourraient s'appuyer sur des évaluations de reclassement propres à chaque pays (évaluations fondées sur des profils de vulnérabilité détaillés et des études d'impact) et sur des consultations. Le nouveau Mécanisme de soutien au reclassement durable, établi par le Département des affaires économiques et sociales et le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement de l'ONU, peut appuyer ces efforts en offrant des

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Organisation des Nations Unies, Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, *Outlook amid Global Turmoil: Official Development Assistance to least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States* (à paraître).

²⁰ Steve Cutts, *Give credit where credit's due: Development assistance in loans should reflect donor effort*. Brookings Institution, 13 avril 2022.

conseils techniques et pratiques et en servant de référentiel pour les initiatives et les projets.

20. Plus de 66 % des personnes pauvres vivent dans des pays à revenu intermédiaire, où l'incidence de la pauvreté varie de 0,1 % à 66,8 % au niveau national et de 0 % à 89,5 % au niveau infranational²¹. Les pays à revenu intermédiaire et à revenu intermédiaire supérieur qui présentent des niveaux élevés de vulnérabilité, parmi lesquels de nombreux petits États insulaires en développement, ont fait remarquer que le RNB par habitant pris comme critère de mesure pour l'aide au développement, y compris pour le financement à des conditions favorables, ne tenait pas compte de l'impact des chocs sur l'économie et la société (la question d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle est examinée plus en détail ci-dessous)²².

La vulnérabilité multidimensionnelle aux niveaux individuel et collectif

21. Certaines personnes et catégories de personnes au sein de la société pâtissent de vulnérabilités multidimensionnelles, divers chocs ou facteurs de stress pouvant avoir une incidence sur leur survie et leur bien-être. C'est le cas notamment des enfants, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes vivant avec le VIH/sida, des personnes âgées, des peuples autochtones, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants. Ces groupes font tous l'expérience de la discrimination et de l'exclusion systémiques. Les normes sociales de caractère discriminatoire peuvent empêcher les personnes marginalisées de gérer les chocs, les facteurs de stress et l'incertitude économiques. Cela est dû en partie au fait que la discrimination enferme les individus et la société dans des schémas rigides qui diminuent leur capacité d'adaptation et les rendent donc plus vulnérables aux risques, aux facteurs de stress et aux changements²³.

22. Les femmes et les filles sont aux prises avec des formes de discrimination multiple et croisée qui les empêchent de participer pleinement et effectivement à la vie publique et à la prise de décisions, notamment lorsqu'il est question de dispositifs de crise²⁴. Les femmes comptent généralement parmi les personnes les plus durement touchées par les chocs économiques et environnementaux et sont pourtant souvent les premières à réagir en cas de catastrophe. La coopération pour le développement doit être mieux ciblée pour soutenir de la meilleure manière possible les femmes et les filles en réduisant les disparités fondées sur le genre, en éliminant les barrières structurelles existantes, les normes sociales négatives et les stéréotypes de genre et en renforçant l'accès des femmes à l'éducation, à la connaissance, à la protection sociale universelle, au financement, aux technologies, à la mobilité et à d'autres moyens, ainsi qu'à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins²⁵.

23. Dans les pays en développement, les enfants et les jeunes vivent des crises liées à des conflits, à la pandémie et aux changements climatiques qui prennent une ampleur considérable. Ces chocs entraînent non seulement des violations de leurs droits, mais les exposent également à plus de risques compte tenu de la pénurie de nourriture et d'eau ainsi que de l'accès limité ou inexistant à l'éducation et aux

²¹ PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2022: Unpacking deprivation bundles to reduce multidimensional poverty* (2022).

²² Rapport d'activité du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle.

²³ Sandra Sotelo Reyes, *Gender Justice in resilience: enabling the full performance of the system*, Oxfam (2017).

²⁴ Ibid.

²⁵ E/CN.6/2022/L.7.

services de santé essentiels. En outre, les effets négatifs de la pandémie continuent de s'accumuler et de peser sur l'avenir des jeunes. L'augmentation de la pauvreté et des privations, les perturbations sans précédent des systèmes d'éducation et de santé, l'isolement et l'incertitude nuisent gravement au bien-être des enfants. Près d'un milliard d'entre eux vivent dans des pays qui sont fortement menacés par les effets des changements climatiques²⁶. Il faut absolument que la coopération au service du développement cible plus efficacement les besoins des jeunes, ce qui suppose une utilisation plus équitable et rationnelle des ressources financières et des prestations sociales. Une coopération pour le développement axée sur la croissance à long terme du capital humain devrait avant tout viser à libérer le potentiel inexploité de compétences et de talents en tirant parti des possibilités en matière d'éducation et d'emploi afin de favoriser le renforcement et la résilience des communautés.

24. Les peuples autochtones sont susceptibles d'être laissés pour compte et sont touchés de manière disproportionnée par les crises sanitaires, les changements climatiques, la pauvreté et les violations des droits humains. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les personnes autochtones ont été écartées de la prise de décisions et de la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des effets de la pandémie et des mesures de protection sociale et ont ainsi été laissées dans la précarité. Une coopération pour le développement plus sensible aux besoins des personnes autochtones doit tenir compte de leurs droits et de leurs vulnérabilités spécifiques et renforcer leur participation et leur autonomisation dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la définition des mesures à prendre. Les mesures de renforcement de la résilience devraient placer les communautés au centre, en reconnaissant le pouvoir d'action des peuples autochtones et leur droit à l'autodétermination, ainsi que le rôle des connaissances traditionnelles dans la protection de la biodiversité et l'action climatique.

25. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la contribution essentielle que les migrantes et les migrants ainsi que les diasporas ont apportée aux pays de destination en comblant des lacunes importantes sur le marché du travail, en réalisant des tâches que d'autres personnes n'auraient pas effectuées, en lançant leurs propres entreprises et en créant ainsi des emplois, et en contribuant aux recettes publiques²⁷. Or, la pandémie et l'incertitude économique persistante ont eu de graves répercussions sur leur vie et leurs moyens de subsistance, en particulier pour les plus vulnérables, comme celles et ceux qui travaillent dans le système agroalimentaire ou qui vivent en zone rurale. Ces personnes font souvent face à de plus grandes difficultés et à des obstacles supplémentaires, qu'il s'agisse de pertes de revenus plus importantes, de stigmatisation ou de discrimination liées à la migration en général, d'un capital social plus faible ou d'une exclusion de la protection sociale, ce qui se traduit par un accès plus difficile aux ressources et aux services. Il est essentiel de renforcer leurs capacités de résilience, notamment en les intégrant dans les systèmes et les services locaux et nationaux et en favorisant leur accès aux possibilités économiques et aux services financiers.

26. Une coopération pour le développement qui donne la priorité aux plus vulnérables doit également actualiser ses stratégies et son action en faveur des réfugiés. Les multiples problèmes mondiaux touchent de manière disproportionnée 103 millions de réfugiées et réfugiés et de personnes déplacées et requièrent une action collective immédiate afin de trouver des solutions et d'infléchir la tendance.

²⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *La crise climatique est une crise des droits de l'enfant*, 2021.

²⁷ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Why safe, orderly and regular migration matters for sustainable development*, Note d'orientation n° 146, décembre 2022.

Par exemple, les changements climatiques dévastent des ressources qui permettraient jusqu'ici à des communautés de subvenir à leurs besoins, ce qui fait naître des tensions dans des contextes déjà fragiles où les autorités ont des moyens et des capacités limités pour l'adaptation et la résilience. La coopération au service du développement doit donner plus de poids au financement en faveur de la prévention, de l'adaptation, du développement et de la gouvernance. Sans quoi, les tensions, les frustrations et la course aux ressources que l'on observe au niveau mondial vont s'intensifier et pourraient exacerber les conflits.

*Nouvelles incidences pour la coopération au service du développement :
de la vulnérabilité multidimensionnelle à la résilience*

27. Tout comme la vulnérabilité peut se répercuter d'une dimension (économique, sociale ou environnementale) à une autre, la coopération pour le développement peut renforcer la résilience en faveur du développement durable dans sa globalité. Pour pouvoir mieux remédier aux vulnérabilités complexes, la coopération au service du développement doit être considérablement renforcée pour les besoins des pays les plus vulnérables. Bien que certains progrès aient été faits, l'aide au développement apportée aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement n'est pas proportionnelle à leurs besoins. Par exemple, en 2021, alors que la plupart des pays les moins avancés étaient toujours aux prises avec les répercussions économiques et sociales de la pandémie, l'aide publique au développement qui leur a été apportée n'a augmenté que de 2,5 %, soit moins que la moyenne mondiale (4,4 %) ²⁸. Bien que l'aide publique au développement ait augmenté, que cette augmentation ait été décidée à un niveau bilatéral ou multilatéral, cela s'est souvent fait au détriment des subventions : cette situation augmente potentiellement le risque de surendettement de nombreux pays parmi les plus vulnérables. En effet, une grande partie de l'aide publique au développement multilatérale accordée aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement en 2022 a pris la forme de prêts plutôt que de subventions.

28. Entre la guerre en Ukraine qui se poursuit, les difficultés économiques mondiales qui s'aggravent et les multiples sollicitations en matière de coopération pour le développement, les perspectives concernant l'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement sont très incertaines. À l'heure où les pays les plus vulnérables du monde n'ont jamais eu autant besoin de la solidarité internationale, le risque est grand de voir la coopération pour le développement stagner dans le meilleur des cas et diminuer considérablement dans le pire scénario ²⁹.

29. Certains pays développés, parmi lesquels les principaux donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE, subissent un resserrement monétaire sans précédent et ont indiqué qu'il fallait soit geler l'aide publique au développement à son niveau actuel, soit la diminuer. Il se peut que les pays qui en ont le plus besoin voient le niveau d'aide dont ils bénéficient baisser à mesure que leurs partenaires traditionnels tentent de concilier l'aide publique au développement qu'ils allouent actuellement avec les nouvelles demandes. Cela pourrait avoir de profondes répercussions pour les pays vulnérables : non seulement un déraillement de la reprise

²⁸ Organisation des Nations Unies, Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, *Outlook amid Global Turmoil: Official Development Assistance to least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States* (à paraître).

²⁹ Ibid.

après la pandémie, mais aussi une aggravation des problèmes socio-économiques et humanitaires.

30. Le contexte de crise actuel montre bien que le fait de s'appuyer sur le RNB par habitant pour déterminer si un pays peut bénéficier de l'aide au développement, notamment de financements à des conditions favorables ou de subventions, ne permet pas de saisir quels sont les pays les plus touchés ou les moins armés pour répondre aux chocs extérieurs. Pourtant, le RNB par habitant est encore considéré par de nombreux partenaires de développement et institutions financières comme étant le critère le plus efficace pour décider de l'octroi de l'aide et de l'allocation de fonds. En outre, la complexité des problèmes actuels a entraîné une prolifération d'instruments, d'outils et de modalités de financement dont la plupart sont rattachés au RNB par habitant et ne tient pas compte de la vulnérabilité multidimensionnelle ni du développement durable. De ce fait, de nombreux pays en développement ne peuvent bénéficier de ces instruments de financement ou y ont difficilement accès³⁰.

31. En utilisant le revenu par habitant à des fins de sélection ou comme principal indicateur pour l'évaluation des besoins d'un pays en termes de coopération au service du développement, on occulte la grande diversité de vulnérabilités qui existe entre les pays. Certains pays vulnérables dont le revenu est supérieur aux niveaux fixés sont ainsi exclus du financement à des conditions favorables. Ainsi, malgré leurs niveaux de revenus, en moyenne, les petits États insulaires en développement ne sont pas nécessairement moins vulnérables et plus résilients. Les pays vulnérables ont besoin d'avoir plus facilement accès au financement à des conditions favorables et aux autres dispositifs d'aide, en particulier lorsqu'il s'agit de la dette³¹. Par conséquent, les partenaires internationaux doivent prendre en considération la vulnérabilité dans leurs politiques et pratiques de coopération pour le développement. Dans le cadre d'un consensus de plus en plus large à ce sujet, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution sur l'application des Modalités d'action accélérées des Petits États insulaires en développement (Orientations de SAMOA), d'établir un Groupe de haut niveau et de le charger d'élaborer un indice de vulnérabilité multidimensionnel³²; le Groupe a publié un rapport d'activité et son mandat, dans le cadre duquel s'inscrit la production du rapport final, a été prolongé jusqu'au 30 juin 2023³³.

32. Actuellement, peu d'institutions financières internationales prennent en compte la vulnérabilité lorsqu'elles décident d'allouer des fonds à des conditions favorables et, lorsqu'elles le font, c'est la plupart du temps de manière limitée. L'un des principaux défis à relever pour parvenir à placer la vulnérabilité au premier rang dans le cadre de la coopération et du financement pour le développement est de mettre en place des indicateurs pertinents et généralement acceptés. Cela pourrait passer par un renforcement du consensus politique et de la promotion d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle accepté par le plus grand nombre. Avec un indice de ce type, la coopération pour le développement pourrait mieux tenir compte des vulnérabilités multidimensionnelles. L'utilisation d'un indice convenu au niveau international permettrait également aux pays de mieux rendre compte de leurs vulnérabilités, à l'aide de critères de mesure normalisés³⁴. Si cette approche est approuvée au niveau

³⁰ Rapport d'activité du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle.

³¹ Ibid.

³² [A/77/218](#).

³³ [A/C.2/77/L.55](#).

³⁴ Organisation des Nations Unies, Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, *Outlook amid Global Turmoil: Official Development Assistance to least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States* (à paraître).

international, il est possible que l'indice soit appliqué et utilisé par les partenaires de la coopération au service du développement, c'est-à-dire les partenaires bilatéraux, les institutions financières internationales, le système des Nations Unies et les autres parties prenantes concernées. Un tel indice contribuerait aussi à ce que la politique de développement et la prise de décisions dans les pays vulnérables soient fondées sur des données factuelles, ce qui permettrait de tirer le meilleur parti des rares financements externes et internes et des autres ressources.

33. Le fait de prendre également en considération le critère de la vulnérabilité pour offrir un meilleur accès à la coopération au service du développement et orienter les allocations de fonds pourrait favoriser l'équité et l'efficacité de la coopération. Il y aurait en effet plus d'équité, car la vulnérabilité structurelle, sous ses différents aspects, entrave le développement durable et les efforts de réduction des inégalités entre les pays³⁵. Il y aurait aussi plus d'efficacité puisque la coopération pour le développement, en particulier les financements à des conditions favorables, a une incidence plus grande dans les situations de vulnérabilité, surtout lorsqu'elle est axée sur le renforcement des capacités de préparation aux crises, de réponse et de relèvement aux niveaux national et local.

34. Pour que la coopération au service du développement tienne davantage compte de la vulnérabilité multidimensionnelle, il faut non seulement modifier les critères d'accessibilité, mais aussi réorienter l'allocation des fonds et leur utilisation. La planification stratégique et le financement ex ante en faveur du renforcement de la résilience devraient être généralisés afin de protéger les pays et les populations vulnérables les plus exposés aux effets dommageables des chocs qui se répercutent dans plusieurs dimensions. Une approche préventive, plutôt que réactive, entraîne des coûts bien moindres sur les plans humain, financier et environnemental. Il est primordial que les partenaires de développement intègrent la notion de vulnérabilité dans leurs politiques et leurs pratiques afin que la coopération au service du développement ne perde pas de son efficacité et de son importance³⁶.

III. Vers une coopération pour le développement qui accroît la résilience des plus vulnérables dans les secteurs prioritaires

35. La coopération internationale pour le développement peut contribuer davantage à protéger et à soutenir les personnes les plus vulnérables si elle est davantage axée sur ces personnes et recentrée sur les questions permettant de réduire leur vulnérabilité aux crises complexes et interconnectées à venir. La présente section mettra en évidence quatre grands domaines ou secteurs dans lesquels il faudrait, selon les pays en développement, rendre les mesures de réduction de la vulnérabilité plus cohérentes et étoffer d'urgence les capacités en la matière, notamment en stimulant la protection sociale, en renforçant l'action climatique, en exploitant les transformations numériques et en améliorant les systèmes et les capacités concernant les données³⁷.

³⁵ Rapport d'activité du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle.

³⁶ Ibid.

³⁷ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Development Cooperation Forum (DCF) Survey Study: Navigating COVID-19 Recovery and Long-term Risks*, 2022.

Renforcement de la protection sociale pour atténuer les risques et la vulnérabilité

36. En période de crise ou de perturbation, les systèmes de protection sociale jouent un rôle essentiel en ce qu'ils aident les personnes à faire face aux risques et aux vulnérabilités et contribuent donc à prévenir et à réduire la pauvreté, ainsi qu'à préserver le bien-être. Des vulnérabilités sociales liés à l'âge, au genre, au lieu de résidence, à l'appartenance ethnique, au handicap ou à la nationalité peuvent fondamentalement déterminer l'exposition d'un individu au risque³⁸. Des systèmes de protection sociale solides doivent fournir une protection adéquate, complète et tenant compte des questions de genre pour toutes les personnes. Les systèmes de protection sociale universelle agissent comme des stabilisateurs automatiques lorsqu'ils sont mis en place avant le début d'une crise³⁹.

37. Entre 2020 et 2021, les pays du monde entier ont appliqué près de 4 000 mesures de protection sociale pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie ; les transferts en espèces ont touché à eux seuls quelque 1,4 milliard de personnes, soit une personne sur six dans le monde. La part de l'aide publique au développement allouée aux programmes de protection sociale a connu une augmentation considérable de 162 % depuis 2019, et de nombreuses mesures de protection sociale ont été mises en place pour soutenir les ménages des pays pauvres touchés de manière disproportionnée par la crise⁴⁰. Par rapport aux niveaux d'avant la pandémie, les prestations de transferts monétaires ont presque doublé dans le monde au début de 2021 et la couverture a augmenté de 240 %, en moyenne⁴¹. Un autre flux d'investissements accrus a été consacré aux mesures d'assurance sociale, telles que l'indemnité de maladie, l'assurance maladie et l'allocation-chômage, entre autres.

38. De nombreux pays ont également adapté leurs systèmes administratifs et leurs mécanismes d'application des mesures de protection sociale afin d'assurer la continuité dans la prestation des services. Parmi les innovations, citons la mise en place d'outils de paiement à distance et de partenariats avec des tiers pour le versement des prestations, ainsi que l'adaptation des systèmes d'exploitation pour y intégrer les technologies numériques. Des pays ont également adapté leurs règlements et programmes relatifs à l'emploi, en ciblant aussi bien les travailleurs du secteur formel que ceux du secteur informel, ainsi que d'autres groupes touchés par la pandémie.

39. Toutefois, les progrès concernant les mesures de protection sociale et les innovations en la matière ont ralenti tout au long de 2022, malgré le fait que le niveau des besoins est resté élevé compte tenu de la crise du coût de la vie qui touche de nombreux pays. Les pays doivent maintenir les mesures de protection sociale renforcées pendant la pandémie jusqu'à ce que le relèvement soit bien avancé et continuer d'investir dans les systèmes de protection sociale pour tenir les engagements pris au titre du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Les mesures à court terme visant à lutter contre la crise doivent être maintenues et transformées en dispositifs à long terme pouvant façonner les régimes de protection sociale après la pandémie.

³⁸ Équipe spéciale interinstitutions de l'OIT, du PNUD et de l'UNICEF, *Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste* (2022).

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Yasmin Ahmad et Eleonor Carey, « Comment le COVID-19 et la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine remodelent l'aide publique au développement (APD) », dans *Les profils de coopération au développement* (Publications de l'OCDE, Paris, 2022).

⁴¹ Ugo Gentilini, « A game changer for social protection? Six reflections on COVID-19 and the future of cash transfers », blogs de la Banque mondiale, 11 janvier 2021.

40. Les inégalités et les lacunes dans les systèmes de protection sociale ayant trait à l'investissement et à la couverture observées entre les pays à revenu élevé et ceux à revenu faible ou intermédiaire se sont exacerbées en raison du rythme inégal du relèvement après la pandémie et des déficits de financement croissants. Alors que les pays à revenu élevé étaient mieux placés pour augmenter les ressources sociales et adopter de nouvelles mesures, les pays à faible revenu ont eu du mal à mobiliser efficacement des ressources, ce qui a entravé leur capacité de réaction.

41. Les systèmes de protection sociale restent peu étendus et inadaptés dans de nombreux pays en développement. L'enquête menée par le Forum pour la coopération en matière de développement en 2022 a mis au jour des lacunes dans les systèmes nationaux de protection sociale, notamment le manque de couverture des plus vulnérables, la faiblesse des cadres législatifs et stratégiques et l'insuffisance des capacités institutionnelles et des ressources humaines.

42. Les pays en développement auront besoin de l'appui de la communauté internationale pour pouvoir mieux allouer les ressources sociales afin de surmonter la crise sanitaire et la crise alimentaire, énergétique et financière grâce à un relèvement centré sur l'être humain. L'aide publique au développement est une composante essentielle du financement de la protection sociale dans les pays en développement, mais les changements structurels intervenus dans la manière dont cette aide est fournie modifient la façon dont les États gèrent ces ressources. Si l'aide publique au développement destinée au secteur de la protection sociale est davantage ciblée sur les pays les plus pauvres que l'aide publique au développement générale, seuls 50 % des fonds réservés au secteur parviennent à ces pays. Cette situation s'explique par divers facteurs, notamment le nombre limité de systèmes de protection sociale en place, la faible capacité d'absorption et l'augmentation de la part du financement provenant des institutions financières internationales⁴². L'aide publique au développement destinée au secteur de la protection sociale est dominée par les flux multilatéraux, qui représentaient 69 % du volume de l'aide dans ce secteur en 2019, une part qui n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie⁴³. Parallèlement, le pourcentage de l'aide publique au développement fournie aux pays en développement sous forme de prêts bilatéraux et multilatéraux a augmenté, ce qui pourrait exposer ceux-ci à des problèmes de gestion de la dette et se répercuter sur le financement à long terme de la protection sociale⁴⁴.

43. Avant la pandémie, il existait, à l'échelle mondiale, des écarts considérables en ce qui concerne le financement de la prestation de services de protection sociale de base conformément à la cible 1.3 associée aux objectifs de développement durable. L'Organisation internationale du Travail estime que ces écarts se sont nettement creusés depuis lors. Pour garantir une protection sociale de base, les pays à faible revenu devraient investir 77,9 milliards de dollars supplémentaires par an, soit 15,9 % de leur produit intérieur brut⁴⁵. L'augmentation de l'aide publique au développement accordée sous forme de subventions allant directement aux programmes de protection sociale et le renforcement des objectifs à plus long terme devraient avoir pour but principal la mise en place d'institutions plus résilientes face aux crises futures ainsi que de programmes de protection sociale correspondants qui tiennent compte des risques et favorisent une transition juste vers des économies plus formelles, plus

⁴² Ann McCord et al., *Official developing assistance financing for social protection: lessons from the COVID-19 response*, document de travail de l'Overseas Development Institute, 2021.

⁴³ Daniel Longhurst et al., « What are future financing options for shock responsive social protection? A technical primer », *Social Protection Approaches to COVID-19 Expert Advice Service (SPACE)*, DAI Global UK Ltd, Royaume-Uni, mai 2021.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Organisation internationale du Travail, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur* (Genève, 2021).

durables et plus inclusives, qui prennent davantage en considération les questions de genre.

44. La protection sociale est également au cœur des mesures prises aux niveaux mondial et national contre la crise croissante de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, qui a été exacerbée par la crise du coût de la vie et de la chaîne d'approvisionnement dans de nombreux pays en développement. Le taux de sous-alimentation a augmenté dans le monde, passant de 8,0 % en 2019 à 9,8 % en 2021, et environ 150 millions de personnes supplémentaires souffraient de la faim en 2021 par rapport à 2019⁴⁶. Pendant que les pays renforcent leur système de protection sociale, il faudrait prévoir des interventions complémentaires en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle⁴⁷, dans le cadre de la conception de nouveaux programmes ou de l'élargissement des programmes existants par l'adoption d'une approche réactive aux chocs.

45. Pour renforcer la sécurité alimentaire dans le cadre des mesures de protection sociale, l'aide humanitaire internationale et l'aide publique au développement doivent aller de pair. Pour accroître la résilience à long terme des populations vulnérables, il convient de mieux intégrer l'aide publique au développement et, le cas échéant, la pérenniser afin de s'attaquer aux causes structurelles de la faim et de réduire les besoins au fil du temps. Une approche fondée sur les interactions dans les contextes de crise alimentaire peut donc grandement contribuer à garantir que ces deux types d'aide soient correctement superposés et séquencés, l'aide humanitaire étant axée sur la lutte contre les niveaux croissants de la faim et l'aide publique au développement sur les facteurs sous-jacents ou les causes structurelles de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition⁴⁸.

46. L'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste a été lancé en septembre 2021 pour orienter les investissements nationaux et internationaux vers la protection sociale. Il promeut la résilience par des politiques coordonnées de protection sociale et d'emploi, des cadres de financement nationaux intégrés permettant de planifier et de mobiliser les ressources nationales et internationales, et le renforcement de la coopération multilatérale, notamment avec les institutions financières internationales. Les acteurs de la coopération pour le développement devraient soutenir la réalisation des objectifs de l'Accélérateur mondial, y compris le financement, et promouvoir la coopération Sud-Sud en matière d'emploi décent, de protection sociale et de transition juste, ainsi qu'une coopération multilatérale renforcée en vue de concrétiser ses ambitions⁴⁹.

Une coopération pour le développement renforcée et tenant davantage compte des risques pour les pays vulnérables aux changements climatiques

47. Jusqu'à présent, le financement de l'action climatique n'a pas répondu aux besoins réels des personnes les plus vulnérables dans un contexte d'urgence climatique croissante. L'OCDE indique que 83,3 milliards de dollars ont été fournis et mobilisés par les pays développés en faveur de l'action climatique dans les pays en développement en 2020, mais il manque encore 16,7 milliards de dollars pour

⁴⁶ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole, UNICEF, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 : Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable* (Rome, 2022).

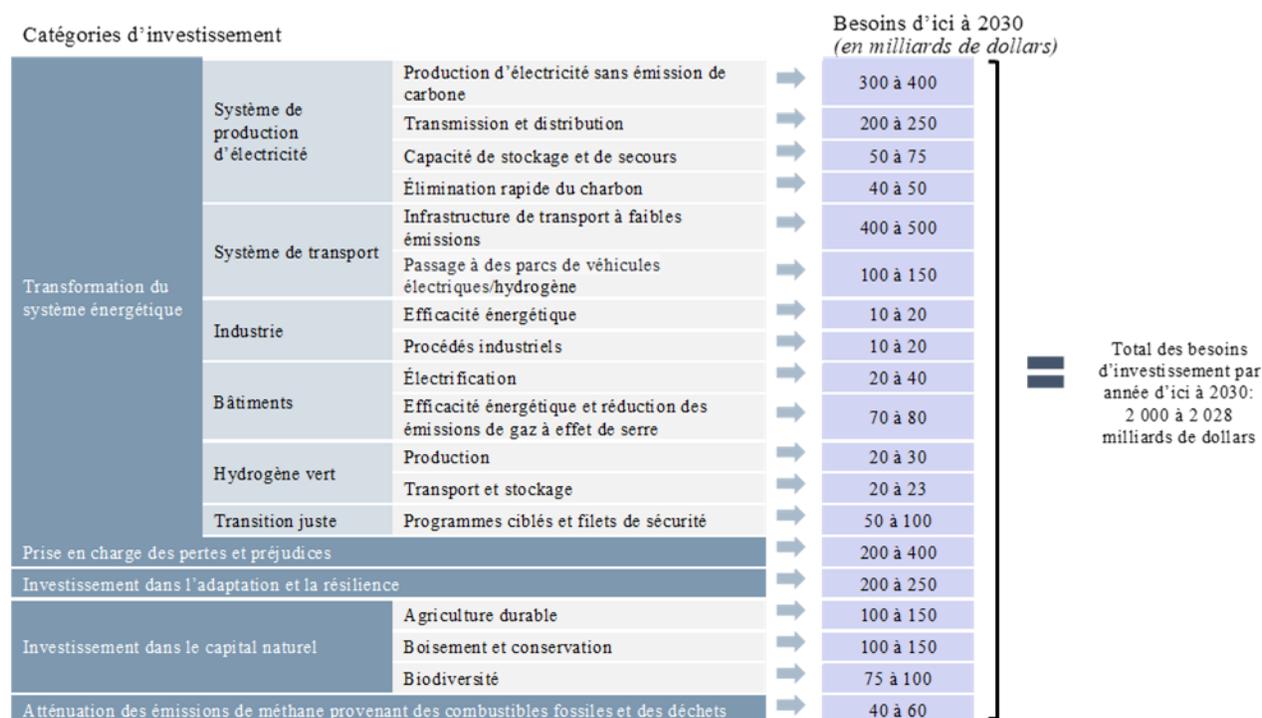
⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ FAO, Development Initiatives et Conseil norvégien pour les réfugiés, *Development actors at the nexus: lessons from crises in Bangladesh, Cameroon and Somalia* (Rome, 2021).

⁴⁹ Équipe spéciale interinstitutions de l'OIT, du PNUD et de l'UNICEF, *Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste* (2022).

atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020⁵⁰. Cet objectif pourrait être atteint en 2023, selon les scénarios présentés par l'OCDE pour la période 2021-2025, qui tablent sur une fourchette de 101 à 106 milliards de dollars⁵¹. Les experts ont dit qu'il fallait porter les financements bilatéraux en faveur du climat à 60 milliards de dollars d'ici à 2025, soit le double de leur niveau de 2020⁵². Toutefois, on estime que les marchés émergents et les pays en développement autres que la Chine devront dépenser environ 1 000 milliards de dollars par an d'ici à 2025 et quelque 2 400 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour gérer la crise climatique⁵³.

Figure
Investissements et dépenses nécessaires pour l'action climatique par année d'ici à 2030



Note : Les besoins de financements sont estimés pour l'année 2030 et ne correspondent donc pas aux investissements cumulés pour la décennie 2020-2030.

Source : Vera Songwe, Nicholas Stern et Amar Bhattacharya, *Finance for climate action: scaling up investment for climate and development*, London School of Economics and Political Science, 2022, p.23.

48. L'essentiel du financement de l'action climatique vient sous forme de prêts, ce qui fait peser une charge supplémentaire sur les pays en développement. Les prêts représentaient 71 % des fonds publics alloués à l'action climatique en 2020 (48,6 milliards de dollars) – dont une part importante était non concessionnelle – tandis que 26 % seulement de ces fonds étaient accordés sous forme de subventions

⁵⁰ OCDE, *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : enseignements tirés d'une analyse désagrégée*, *Climate Finance and the USD 100 Billion Goal*, Éditions OCDE, Paris, 2022, p. 4.

⁵¹ Vera Songwe, Nicholas Stern et Amar Bhattacharya, *Finance for climate action: scaling up investment for climate and development*, London School of Economics and Political Science, 2022, p.82.

⁵² Ibid, p. 61.

⁵³ Ibid, p. 8.

(17,9 milliards de dollars)⁵⁴. Le recours généralisé aux prêts non concessionnels pour le financement de l'action climatique est une tendance inquiétante, car de nombreux pays vulnérables aux changements climatiques, dont la dette est croissante et insoutenable, se voient ainsi obligés de contracter une dette supplémentaire à des conditions plus difficiles⁵⁵. Les pays vulnérables sont contraints de s'endetter davantage pour faire face à une crise climatique qu'ils n'ont pas provoquée⁵⁶.

49. Des rapports parallèles sur le financement de l'action climatique montrent que la surestimation de la valeur de ce financement donne une fausse idée des fonds dont disposent réellement les pays en développement. Selon certains experts, la valeur réelle du financement de l'action climatique fourni n'était que d'environ un tiers de la valeur déclarée (83,3 milliards de dollars déclarés en 2020 contre 21 à 24,5 milliards de dollars réels)⁵⁷ en raison d'une surestimation de la pertinence climatique des fonds pour lesquels l'atténuation et l'adaptation n'étaient pas l'objectif central du projet ou du programme déclaré⁵⁸. Des systèmes d'information sur la coopération pour le développement plus solides, dotés de marqueurs climatiques clairs, pourraient aider à rendre compte avec précision du financement de l'action climatique mis à la disposition des pays⁵⁹.

50. Les mesures d'adaptation restent largement progressives par nature, l'accent étant mis sur les gains climatiques à court terme et non à long terme, ce qui peut accroître les vulnérabilités existantes ou faire apparaître de nouveaux risques⁶⁰. Les coûts des mesures d'adaptation et les besoins en matière d'adaptation sont actuellement cinq à dix fois plus élevés que les flux internationaux de financement de l'adaptation, et ce déficit ne cesse de se creuser⁶¹. Les pays développés ont accepté de doubler le financement de l'adaptation d'ici à 2025, une mesure immédiate importante. Il faudra accroître le financement de l'adaptation pour renforcer la résilience à long terme⁶². La coopération pour le développement non financière, notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, l'assistance technique et le transfert de technologies, est également essentielle pour aider les pays en développement à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans leurs politiques et pratiques de coopération pour le développement⁶³.

⁵⁴ OCDE (2022), *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : enseignements tirés d'une analyse désagrégée*, *Climate Finance and the USD 100 Billion Goal*, Éditions OCDE, Paris, 2022, p. 4.

⁵⁵ Ibid, p. 10.

⁵⁶ Jonathan Glennie et al., *Development cooperation for climate adaptation. A whole-of-planet approach at COP27*, 2022.

⁵⁷ Tracy Carty et Jan Kowalzig, *Climate finance short-changed: the real value of the \$100 billion commitment in 2019-20*, p.3.

⁵⁸ Ibid, p. 4.

⁵⁹ Organisation des Nations Unies, Bureau du financement du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, atelier régional pour l'Asie-Pacifique du Département des affaires économiques et sociales et de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide sur le renforcement des politiques, des processus et des systèmes de données aux fins d'une coopération pour le développement efficace, 2022.

⁶⁰ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Adaptation Gap Report 2022: Too Little, Too Slow – Climate adaptation failure puts world at risk* (Nairobi, 2022), p. XV.

⁶¹ Ibid, p. XIII.

⁶² Vera Songwe, Nicholas Stern et Amar Bhattacharya *Finance for climate action: scaling up investment for climate and development*, London School of Economics and Political Science (2022), p.61.

⁶³ Organisation des Nations Unies, Bureau du financement du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, atelier de renforcement des capacités organisé par le Département des affaires économiques et sociales et le Gouvernement égyptien sur la prise en compte de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques et pratiques de coopération pour le développement, 2022.

51. Les subventions et les financements à des conditions concessionnelles destinés à l'adaptation aux changements climatiques doivent être accordés en priorité aux pays vulnérables à ce phénomène. Il n'existe pas de lien ou de corrélation systématique entre le niveau de vulnérabilité et le montant du financement de l'adaptation aux changements climatiques reçu⁶⁴. La capacité limitée des pays vulnérables à obtenir et à rembourser des prêts est un autre obstacle qui peut les empêcher d'accéder à des volumes de financement plus importants⁶⁵. Cela montre encore qu'il importe d'augmenter les subventions et autres financements à des conditions concessionnelles plutôt que les prêts pour les pays vulnérables qui ont un besoin urgent de ressources.

52. Néanmoins, le financement de l'adaptation ne garantit pas l'efficacité et le rayonnement de la coopération pour le développement axée sur les changements climatiques. Les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés et vulnérables, tels que les peuples autochtones et les migrants, doivent participer à l'adaptation aux changements climatiques afin que les interventions puissent répondre à leurs besoins et que les capacités soient renforcées pour une durabilité à long terme⁶⁶.

53. Après des décennies d'appels des pays en développement en faveur d'une action sur les pertes et les préjudices, la vingt-septième session de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a créé un fonds pour les pertes et les préjudices pour aider les pays vulnérables à faire face aux conséquences des changements climatiques. Les détails de la mise en service de ce fonds seront précisés au cours de l'année prochaine par un comité de transition désigné. Au cours de la vingt-septième session, les discussions sur le fonds ont tourné autour de la question de la vulnérabilité. En l'absence d'une définition claire de la vulnérabilité, les pays en développement, y compris les pays à revenu intermédiaire et d'autres pays qui ont historiquement eu un accès limité aux indispensables financements à des conditions concessionnelles du fait des catégorisations de pays et autres mesures existantes, ont exprimé des appréhensions quant à la manière dont le fonds garantira à tous les pays vulnérables aux effets des changements climatiques un accès rapide et suffisant aux ressources concessionnelles dont ils ont besoin.

54. Les technologies numériques peuvent favoriser le développement durable, en contribuant à créer de nouvelles voies de croissance et à donner aux populations un accès aux services, aux emplois et à l'information. Des crises telles que les catastrophes naturelles et les pandémies montrent l'importance de la connectivité grâce à la technologie numérique et le rôle qu'elle joue pour ce qui est d'aider les plus vulnérables à gérer les risques et les chocs. La technologie numérique peut également aider les gouvernements à améliorer les services publics, notamment la protection sociale, ainsi qu'à accroître l'efficacité et l'efficacité des administrations fiscales, à faire progresser l'innovation à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques et, de manière générale, à renforcer la transparence et à réduire les frais d'administration. La transformation numérique inclusive contribuera à réduire la fracture numérique en ce qu'elle permettra de cibler les pays et les groupes mal desservis et de les connecter à l'infrastructure et aux compétences numériques. Elle permettra également de veiller à ce que les personnes actuellement privées des retombées de la numérisation ne soient pas davantage exclues du progrès technologique, ce qui les rendrait plus vulnérables.

⁶⁴ OCDE 2022, *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : enseignements tirés d'une analyse désagrégée*, *Climate Finance and the USD 100 Billion Goal*, Éditions OCDE, Paris, 2022, p. 19 et 20.

⁶⁵ Ibid, p. 20 et 21.

⁶⁶ Vera Songwe, Nicholas Stern et Amar Bhattacharya *Finance for climate action: scaling up investment for climate and development*, London School of Economics and Political Science (2022), p. 20.

55. L'accélération de la transformation numérique peut également augmenter les possibilités d'inclusion numérique. La croissance exponentielle du commerce électronique crée de nouvelles perspectives d'emploi et de revenus, qui peuvent augmenter les revenus des ménages, réduire la pauvreté et accroître la résilience des populations exclues des débouchés commerciaux traditionnels. Par exemple, la Chine, le Chili et le Ghana ont montré comment des politiques publiques pouvaient relier les populations rurales et les petits exploitants agricoles aux plateformes de commerce électronique en vue d'améliorer les performances économiques⁶⁷.

56. La pandémie de COVID-19 a contribué à accélérer la transformation numérique du fait des mesures de distanciation physique et de confinement. À l'échelle mondiale, on a enregistré plus d'un milliard de nouveaux utilisateurs d'Internet au cours des cinq dernières années, en partie grâce au bond important constaté en 2020, année où de nombreuses activités sont passées en ligne à cause de ces mesures. Pourtant, la fracture numérique reste obstinément large. À la mi-2022, un peu plus d'un tiers de la population mondiale n'utilisait pas Internet, et beaucoup de ces personnes vivaient dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement⁶⁸.

57. La fracture numérique exposée par la pandémie n'a pas seulement mis en évidence l'écart qui persiste entre les pays en matière de couverture Internet ; elle a également exacerbé les disparités liées au genre, à l'âge, au handicap, à la géographie et au statut socioéconomique qui existaient à l'intérieur des pays. De nombreux services essentiels étant devenus virtuels, les personnes qui n'ont pas accès à l'internet à haut débit en sont exclues, et les conséquences pourraient être durables. Les enfants et les jeunes issus des ménages les plus pauvres, des zones rurales et des zones à faible revenu accusent un retard encore plus considérable par rapport à leurs pairs en matière d'inclusion numérique, ce qui leur laisse moins de possibilités de se rattraper et les expose davantage à la pauvreté et au chômage⁶⁹. Des écarts énormes peuvent exister en matière de connectivité, y compris à l'intérieur des pays où les services d'accès à Internet ne sont pas fiables. Par exemple, dans les pays les moins avancés, les citadins sont presque quatre fois de chances d'avoir Internet que les ruraux, et 34 % des jeunes sont connectés, contre 22 % du reste de la population⁷⁰. Des écarts persistent également entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci en ce qui concerne la couverture mobile à large bande⁷¹.

58. L'accès à Internet et à la téléphonie mobile reste trop coûteux pour de nombreuses personnes dans les pays en développement. Pour beaucoup de pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés, le coût de l'internet à large bande est supérieur à l'objectif de 2 % du revenu national brut mensuel par habitant fixé par la Commission « Le large bande au service du développement durable » en matière de coût d'accès. En fait, en dehors des pays les moins avancés, la part des revenus consacrée aux télécommunications et à l'accès à Internet a augmenté partout dans le monde en 2021, un renversement de tendance intervenu après une longue

⁶⁷ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Leveraging digital technologies for social inclusion*, note d'orientation n° 92, février 2021.

⁶⁸ Union internationale des télécommunications, *L'inclusion numérique pour tous* (2022), disponible à l'adresse suivante : <https://www.itu.int/fr/mediacentre/backgrounders/Pages/digital-inclusion-of-all.aspx>.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Union internationale des télécommunications, *measuring digital development. Facts and figures, 2021*, disponible à l'adresse suivante : www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2021.pdf.

⁷¹ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022* (publication des Nations Unies, 2022).

période de baisse des coûts, due en grande partie à une chute libre du revenu national brut moyen⁷².

59. Des niveaux plus élevés d'investissement public, y compris de financement public international, sont nécessaires pour garantir une connectivité universelle et d'un coût abordable, comme le prévoit le Programme 2030. Dans certaines régions en développement, il faudrait renforcer considérablement la couverture et les capacités existantes pour améliorer la connectivité. Dans d'autres, comme l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique, près de la moitié des investissements dans les infrastructures essentielles seront nouveaux⁷³. Les institutions de financement du développement peuvent tirer parti de leur pouvoir pour réunir les acteurs essentiels du numérique et du financement, notamment ceux du secteur privé, afin d'accroître les financements et de mobiliser les connaissances nécessaires pour la transformation numérique.

60. Selon une récente analyse de l'OCDE, relativement peu de partenaires de la coopération pour le développement disposent de stratégies autonomes d'appui à la transformation numérique avec leurs partenaires de développement. Entre 2015 et 2019, selon les estimations, la part du financement public du développement (terme qui renvoie aux flux financiers liés au développement en plus de l'aide publique au développement telle qu'elle est suivie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE) destinée à la transformation numérique est passée de 2 à 6 milliards de dollars. En termes relatifs, les institutions philanthropiques consacrent une part plus importante de leurs investissements à la numérisation que les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux, et, avec les partenaires bilatéraux, elles ont fourni 92 % des flux concessionnels, ou de l'aide publique au développement, au cours de cette période. Les financements apportés par les organisations multilatérales étaient pour la plupart non concessionnels. Les régions d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes ont reçu le plus de financements liés à la numérisation⁷⁴.

61. Malgré les efforts faits par les pays en développement pour mieux exploiter les technologies numériques au service du développement durable, de nombreux pays se heurtent à d'énormes obstacles techniques et stratégiques. Les compétences nécessaires pour bien gérer la transformation numérique ou recueillir et analyser des données sont rares voire inexistantes. Pire encore, de nombreuses autorités locales et centrales n'ont pas les moyens de s'offrir des nouvelles technologies ou des solutions numériques novatrices permettant de répondre à des besoins essentiels, tels que ceux liés aux changements climatiques, ou n'ont pas accès à de telles technologies ou solutions. En outre, le manque de moyens et les lacunes des cadres réglementaires constituent un obstacle majeur à l'exploitation des technologies numériques. Ayant peu de moyens leur permettant d'utiliser les nouvelles technologies, certaines autorités locales et centrales sont obligées de faire appel à des entreprises privées, parfois à des conditions défavorables. Pour régler ces problèmes, l'UIT et le PNUD ont créé le dispositif conjoint de renforcement des capacités numériques en 2021 pour aider celles et ceux qui ne bénéficient pas actuellement des ressources ou moyens nécessaires au renforcement des capacités numériques existantes ; les acteurs de la

⁷² UIT- Alliance for Affordable Internet, *The affordability of ICT services 2021*, note d'orientation (mars 2022).

⁷³ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022* (publication des Nations Unies, 2022).

⁷⁴ Organisation de coopération et de développement économiques, *Rapport sur la coopération pour le développement 2021 : pour une transformation numérique juste* (Paris, 2021).

coopération pour le développement peuvent soutenir ces efforts en participant au réseau multipartites mis en place dans le cadre de ce dispositif⁷⁵.

62. Lorsqu'ils mobilisent des ressources et des connaissances – notamment au moyen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire – les pays en développement et leurs partenaires devraient donner la priorité à l'inclusion dans le cadre des plans, mécanismes et programmes stratégiques de numérisation. Il peut être utile d'évaluer les besoins et les risques découlant de la vulnérabilité avant de concevoir une intervention concernant l'innovation, la technologie ou la numérisation. Les approches participatives doivent associer tous les bénéficiaires potentiels et les groupes affectés. Parmi les autres mesures essentielles, on peut citer : la mise en place de systèmes de suivi solides, notamment par la collecte et l'analyse de données ventilées sur les utilisateurs ou les bénéficiaires ; l'adaptation des interventions au contexte local ; la création de mécanismes efficaces d'application du principe de responsabilité ; l'investissement dans l'éducation, le renforcement des capacités et le développement institutionnel des groupes vulnérables et de la société civile.

63. Le Plan d'action de coopération numérique décrit les mesures qui pourraient être prises pour réduire la fracture numérique⁷⁶. On y préconise la mise en place d'un cadre commun, ainsi que d'indicateurs et de mesures spécifiques pouvant aider à réduire la fracture numérique et à garantir une meilleure inclusion numérique dans le contexte de la transformation en cours. Un tel cadre serait alimenté par des données qui éclaireraient l'élaboration des politiques et aideraient les pouvoirs publics à recenser les personnes exclues du numérique, et à déterminer les raisons de leur exclusion, ainsi que les moyens de suivre et d'orienter les efforts d'inclusion numérique. Il serait centré sur l'accès d'un coût abordable, ainsi que sur les compétences et la sensibilisation.

Amélioration des données pour une coopération au service du développement fondée sur les risques et axée sur les plus vulnérables

64. Les pays en développement ont souligné qu'il fallait une nouvelle génération de politiques nationales de coopération au service du développement qui tiennent compte des risques et soient suffisamment souples pour répondre aux incertitudes. Une coopération pour le développement tenant compte des risques commence par une évaluation de ces risques et de leur incidence sur les priorités nationales en matière de développement durable. Elle suppose de déterminer l'exposition aux risques et de trouver des moyens d'adaptation. Un niveau élevé d'exposition ou des moyens d'adaptation limités peuvent se traduire par une forte vulnérabilité à des événements potentiellement négatifs. Lorsqu'il est quasiment certain que de tels événements vont survenir, comme dans le cas des situations météorologiques dangereuses dues aux changements climatiques, les risques sont particulièrement élevés. La coopération pour le développement, qu'elle soit financière ou non, devrait alors aider à atténuer ces risques en renforçant les capacités d'adaptation, en limitant l'exposition et, si possible, en réduisant la probabilité que des événements indésirables se produisent. Pour ce faire, les acteurs doivent avoir un meilleur accès aux connaissances, aux données et aux outils actuels afin de comprendre les risques liés au développement

⁷⁵ Organisation des Nations Unies, Bureau de l'Envoyé(e) du Secrétaire général pour les technologies, « Joint Facility for Global Digital Capacity », disponible à l'adresse suivante : <https://digital-capacity.org/joint-facility/>.

⁷⁶ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Leveraging digital technologies for social inclusion*, note d'orientation n° 92, février 2021.

durable et de déterminer si les politiques et pratiques actuelles de coopération pour le développement en tiennent compte ou non⁷⁷.

65. La valeur de la coopération pour le développement axée sur les données et les statistiques a baissé de 100 millions de dollars pour s'établir à 542 millions de dollars entre 2019 et 2020, soit la baisse la plus importante du financement du développement enregistrée pour ce secteur depuis l'adoption du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba. Le financement consacré aux données et aux statistiques était déjà faible même avant la COVID-19, car il ne représentait que la moitié des fonds nécessaires (679 millions de dollars en 2018) pour produire suffisamment de données afin de réaliser les objectifs de développement durable. Plus de la moitié des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ne sont pas en mesure de produire des données sur un tiers des indicateurs relatifs à ces objectifs⁷⁸.

66. La disponibilité des données comparables au niveau international aux fins du suivi des objectifs de développement durable s'est considérablement améliorée ces dernières années, mais des lacunes majeures subsistent en matière de couverture géographique, d'actualité et de niveau de ventilation des données⁷⁹. Le financement de la production de données sur le genre a baissé de plus de 50 % entre 2019 et 2020, ce qui accentue le manque d'informations et d'idées nécessaires pour évaluer l'incidence de divers politiques et programmes pour les femmes et les filles et prendre les mesures qui s'imposent pour assurer l'égalité des genres⁸⁰. Dans un contexte de crise où les multiples vulnérabilités ont un effet disproportionné sur les femmes et les filles, il est plus que jamais urgent d'inverser cette tendance.

67. Pour garder une longueur d'avance sur les crises déjà enclenchées ou celles émergentes, les pouvoirs publics et leurs partenaires doivent avoir une idée claire de la situation et la capacité de prévoir différents scénarios. Pour ce faire, il faut investir massivement dans les données, les infrastructures d'information et le capital humain. Des données ventilées, à jour et de qualité peuvent aider à mener des interventions plus ciblées, à anticiper les besoins futurs et à renforcer la résilience à long terme – en particulier dans les pays en proie à des vulnérabilités spéciales et à un manque de moyens particulier comme les petits États insulaires en développement⁸¹.

68. Des données qui permettent de mieux comprendre et analyser la pauvreté et la vulnérabilité multidimensionnelles parmi les individus et les ménages sont également essentielles. Certains pays en développement, des entités des Nations Unies et d'autres partenaires de développement utilisent le Multidimensional Poverty Peer Network à des fins d'échange de connaissances et d'apprentissage par les pairs sur la mesure, l'évaluation et la conception et l'analyse des politiques en vue de s'attaquer

⁷⁷ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, 2022 *Development Cooperation Forum (DCF) Survey Study: Navigating COVID-19 recovery and long-term-risks*.

⁷⁸ Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), *Rapport de PARIS21 sur le soutien des partenaires à la statistique 2022*, Éditions OCDE, Paris, 2022.

⁷⁹ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022* (publication des Nations Unies, 2022).

⁸⁰ Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), *Rapport de PARIS21 sur le soutien des partenaires à la statistique 2022*, Éditions OCDE, Paris, 2022.

⁸¹ Organisation des Nations Unies, Bureau du financement du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, atelier régional Asie-Pacifique sur le renforcement des politiques, mécanismes et système de données pour une coopération au service du développement plus efficace, organisé par le Département des affaires économiques et sociales et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, 2022.

aux vulnérabilités multidimensionnelles et de promouvoir des politiques multisectorielles qui ne laissent personne de côté⁸².

69. La coopération pour le développement doit renforcer les capacités statistiques et aider à trouver des mécanismes de financement novateurs axés sur la demande et permettant de répondre efficacement et rapidement aux besoins prioritaires des systèmes statistiques nationaux. Des cadres tels que le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, la Déclaration de Doubaï et le Pacte de Berne sur les données pour la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, convenus à l'issue des forums mondiaux des Nations Unies sur les données, sont essentiels et devraient être mis en œuvre de toute urgence et bénéficier d'un soutien accru.

IV. Conclusion et recommandations

70. Les États Membres sont encouragés à prendre en considération les recommandations ci-après lors de la réunion de haut niveau du Forum pour la coopération en matière de développement de 2023, afin de placer sur des bases solides les prochaines grandes étapes dans le sauvetage des objectifs de développement, telles que le forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, le forum politique de haut niveau (sommet sur les objectifs de développement durable) et le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

71. Renforcer l'accès à des financements à des conditions concessionnelles fiables et prévisibles pour rendre les pays en développement plus résilients à long terme et les aider à amortir les chocs exogènes. Cela est particulièrement important pour les pays ayant des vulnérabilités structurelles multidimensionnelles. L'aide publique au développement et les autres formes de coopération pour le développement doivent être adaptées aux objectifs, aux besoins et à la situation propres à chaque pays en développement, et ne doivent pas aggraver le lourd fardeau de la dette qui pèse déjà sur bon nombre de ces pays.

72. Étant donné que la nature de la vulnérabilité varie d'un groupe de pays à l'autre, intégrer la vulnérabilité multidimensionnelle, envisagée sous un angle inclusif et holistique, parmi les critères d'éligibilité actuels afin de veiller à ce que les ressources concessionnelles nécessaires répondent aux risques actuels et ciblent les plus vulnérables.

73. Intégrer la question de l'inclusion des groupes vulnérables dans les plans de développement nationaux et dans les stratégies de coopération pour le développement des pays en développement et ceux de leurs partenaires. Écouter les personnes marginalisées et collaborer activement avec elles.

74. Exploiter et soutenir les solutions novatrices en matière de protection sociale élaborées pendant la pandémie, notamment dans le cadre d'une approche intégrée des programmes de protection sociale. L'Accélérateur mondial offre un cadre cohérent pour les politiques et stratégies intégrées et coordonnées de protection sociale et d'emploi.

75. Promouvoir une coopération pour le développement tenant davantage compte des risques en faveur des pays vulnérables aux changements climatiques. Compte tenu des progrès accomplis, il convient de mettre l'accent sur l'octroi aux pays vulnérables aux changements climatiques de subventions et d'autres financements à des

⁸² Oxford Poverty and Human Development Initiative, Multidimensional Poverty Peer Network, disponible à l'adresse suivante : <https://mppn.org/>.

conditions concessionnelles plutôt que de prêts, afin de ne pas alourdir le fardeau de la dette.

76. Exploiter la technologie numérique en tant qu'outil puissant au service d'une croissance inclusive. Toutefois, si l'on ne s'attaque pas à la fracture numérique, la technologie numérique pourrait exacerber les inégalités et les vulnérabilités. Les partenaires de la coopération pour le développement doivent de toute urgence améliorer l'accès à la technologie numérique pour les personnes les plus vulnérables. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pourraient jouer un rôle important dans le transfert de technologies et la formation axée sur les compétences.

77. Renforcer la coopération pour le développement pour soutenir la collecte de données, les systèmes de données, l'infrastructure numérique et la formation aux compétences afin d'aider les pays en développement à adopter des politiques fondées sur des données d'observation qui accordent la priorité à la vie et aux moyens de subsistance des plus vulnérables.

78. Préserver les résultats obtenus par les différents partenaires de développement grâce à une planification à moyen et à long terme et à une coopération pour le développement (financière et non financière) prévisible, renforcée et de meilleure qualité, pour faire face aux divers risques et aux multiples vulnérabilités. Il a été démontré que des politiques nationales de coopération pour le développement fondées sur des données de qualité et actualisées, soutenues par des moyens suffisants et tenant compte des autres facteurs favorisant l'efficacité d'une telle coopération peuvent contribuer au succès de ces efforts.